

## Commune de VIGNOLS

### **Procès - verbal de la séance du Conseil municipal de Vignols du lundi 17 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de VIGNOLS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine SOUZY, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 octobre 2022.

**PRESENTS** : Martine SOUZY, Alexandra DOUSSAUD, Pauline PLAZE, Isabelle VIALLE, Isabelle ROSIER, Jean-Jacques SANS, Olivier SAVIGNAC, Steven BESSON

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ MANDAT DE VOTE** : Evelyne MARTY (Pouvoir à Pauline PLAZE), Rémi ESPALIEU (Pouvoir à Alexandra DOUSSAUD)

**ABSENTS EXCUSÉS N'AYANT PAS DONNÉ MANDAT DE VOTE** : Benoît DAUBECH, Sylvia TALLET, Stéphane VEYSSEIX

**ABSENT** : Frédéric COURNIL

**SECRETÉAIRE DE SÉANCE** : Alexandra DOUSSAUD

#### **Ordre du jour :**

- Adhésion de la commune de Concèze à l'Agglo de Brive
- Recensements des projets 2023 – 2025
- Chemin rural de la Peyrolie
- Prix des Tarifs 2023

Madame le Maire débute la séance en faisant part des remerciements de la famille de Léon GOUDAL à l'ensemble du conseil municipal pour l'inauguration de l'espace Léon GOUDAL.

*L'inauguration de l'espace Léon Goudal était très bien ainsi que l'apéritif. C'est une bonne occasion pour rencontrer les gens, ajoute JJ. Sans.*

**Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 septembre 2022.**

**ADOPTÉ PAR 8 VOIX et 2 CONTRE**

*Je vote contre car le PV n'est pas le reflet de ce qui s'est dit. Par exemple j'ai demandé des nouvelles de l'entreprise Parveau la fois précédente, se justifie JJ.Sans*

*Mme le Maire Je t'ai répondu que l'entreprise était en liquidation judiciaire.*

*Je ne viendrai plus à la mairie en tant qu'élu mais en tant que citoyen.*

**Décision du Maire : Décision de renonciation pour le bien situé au 15 rue des Cascades et le bâtiment appelé « Moral » à côté de chez Madame Laporte.**

#### **Adhésion de la commune de Concèze à l'Agglo de Brive**

La commune de Concèze est membre de la Communauté de communes du Pays de Lubersac Pompadour (composé de 12 communes) qui s'est opposée à son retrait. Géographiquement Concèze est proche de Vignols et de Lascaux. La commune est aussi en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec Juillac et Chabrignac. L'agglo a saisi les communes pour voter cette délibération.

*Observation de JJ. Sans pour qui la question se posera à nouveau compte tenu de l'absence d'une commune nouvelle. Comment les communes vont-elles se partager ?*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## Recensement des projets 2023 – 2025

S. Besson fait le point :

. 2023 des travaux de voirie concerneront les routes de campagne : La Sudrie et le Renardin. Un devis a été reçu pour la Sudrie. Il y a une option de 6 000 € pour réaliser une aire de stationnement demandée par Monsieur Lionet et destinée aux camions de la société EIFFEL. Faut-il réaliser cette option ? »

*Y a-t-il une taxe à l'essieu par rapport aux transporteurs. Le trafic est intense à cet endroit, interroge I. Rosier.*

*Cet aménagement à la Sudrie nécessite peut-être un revêtement spécial compte-tenu du poids des camions et de la circulation ? surenchérit A. Doussaud*

*A la Sudrie, au Chemin des Noisetiers, Monsieur Lionet accepte de mettre des cailloux que la commune fournira, précise Mme le Maire.*

. En 2024, aménagement de la rue des Ormeaux. Financement avec emprunt. Le devis sera à revoir pour faire baisser le montant.

. En 2025, route de la Clé des Champs sur 3 km entre les Parettes et la Garédie.

. Une expertise par la CEREMA va avoir lieu pour le Pont de Souham.

. *Pour le mur du cimetière il faudrait mettre une clôture car il y a un trou vers le bas. Un devis a été demandé à l'entreprise GOUDAL pour fermer avec des plaques béton. Le Département verse une subvention à hauteur de 20 %. Le plus simple serait peut-être des panneaux rigides, nous informe S. Besson.*

*Peut-on fermer avec du grillage ? demande I. Rosier.*

*Non, il faut que ce soit fermé par des panneaux. lui répond S. Besson.*

. Pour le marquage au sol sur la RD31 le devis est de 1600 €.

. M. MATASSE de l'Agglo a réalisé un audit énergétique sur les trois bâtiments énergivores. Pour la rénovation énergétique de l'école, il faudra isoler les combles ; la cave a été isolée. Dans l'immédiat, nous gardons la chaudière à gaz.

Pour la salle polyvalente l'isolation du plafond sera à revoir ; cette construction date de 21 ans.

. *Il faudra étudier le coût de réparation des vitraux de l'église, informe Mme le Maire.*

*Sur les vitraux j'avais fait venir la conservatrice. Il faudrait regarder le dossier, répond JJ. Sans.*

*Il faut passer à la Mairie pour regarder ce dossier ensemble...*

*Le département refait une contractualisation pour 2023-2025, précise notre secrétaire de mairie.*

## Chemin rural de la Peyrolie

Madame le Maire explique qu'une personne est intéressée par les parcelles C1074 et C1075 et pensait même avoir la parcelle 1076; le géomètre a confirmé que celle-ci ne faisait pas partie de la vente. Entre les deux parcelles il y a un chemin qui descend dans les bois. Au fil du temps le chemin a perdu son assiette et il ne forme plus un angle droit. La question se pose : faut-il rétablir l'assiette du cadastre ou bien entériner le chemin fait par les usagers ? Nous avons contacté les services de la préfecture. La réponse est la suivante : soit il faut faire borner le terrain pour rétablir l'assiette du chemin puis effectuer des travaux, soit le propriétaire vend les parcelles 1111 et 1112 à la commune. Puis le futur propriétaire rachète ces parcelles à la commune. Il faut ensuite lancer une procédure de déclassement du chemin après enquête publique. Et la commune prend en charge tous les frais.

*Si la personne est intéressée il prendra ce terrain tel qu'il est, tient à préciser P. Plaze.*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ pour rétablir l'assiette du chemin selon le cadastre**

## Prix des tarifs 2023

Question de Mme le Maire : *Laisse-t-on le tarif à 225 € la location de la salle polyvalente pour les habitants de Vignols ? Le coût des fluides a augmenté de + 30 %. Le plein de la cuve est passé à 3000 €.*

*P. Plaze La salle en tant que salle de réunion est-elle souvent utilisée?*

*Mme le Maire Rarement*

*JJ. Sans Quel est le montant des recettes ?*

*M. Souq Une quinzaine de location les années précédentes.*

*JJ. Sans Quel est le tarif des autres salles ?*

*P. Plaze Ce serait dommage d'augmenter, mais les frais sont là.*

*O. Savignac Il va falloir augmenter.*

*A. Doussaud Oui il faudra augmenter.*

*S. Besson 250 €*

*O. Savignac 250 €*

Mme le Maire Il a fallu changer deux frigos : 600 €

JJ. Sans Pour les personnes extérieures, c'est plus cher ?

Mme le Maire Oui! En novembre, la salle est louée tous les week ends

I. Rosier Ceux qui ont déjà réservé la salle pour l'année prochaine, vont-ils payer plus cher ?

O. Savignac Pour la caution qu'y a-t-il de noté dans la convention de location ?

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ : 250 € pour les habitants de Vignols**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ : 460 € pour les entreprises ou comités d'entreprise**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ : 460 € pour les personnes extérieures**  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ : 50 € pour la location du camion + chauffeur**

### Questions diverses.

#### **Travaux de la rue Pierre Eyrolles**

I. Rosier Des panneaux ont été posés rue Vielbans.

JJ. Sans L'herbe entre les pavés est-ce facile à entretenir ?

Mme le Maire Oui avec le fil et la tondeuse. / S. Besson ça se fera à la tondeuse.

JJ. Sans A l'espace Léon GOUDAL, est-il prévu un revêtement ? de la castine ?

Mme le Maire Pas de goudron, de la castine certainement, avec une légère bordure. Une plate forme sera coulée pour poser les containers.

A. Doussaud Demain matin la réunion de chantier pour la Rue Pierre Eyrolles aura lieu à 8h. Vous y êtes tous conviés.

#### **SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire)**

Madame le Maire fait part de sa rencontre, il y a une quinzaine de jours, avec Mr Zizard, maire de Lascaux et Mr Freygefond, maire de Saint-Solve, concernant le futur projet du SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire). Ce projet de SIVOS sera présenté aux trois conseils municipaux dans les semaines à venir, puis suivra un rdv à la préfecture. Il faudra ensuite élire 3 délégués titulaires par commune (pas de suppléant) et un.e président.e .

Madame le Maire informe que Mme Claire Lise Delrue, agent municipal embauchée à la cantine de l'école et au ménage des classes, a souhaité renouveler son contrat jusqu'aux vacances de Noël, contrat hebdomadaire de 11h. Elle se plaît bien à l'école !

L'appartement situé au 1<sup>er</sup> étage de l'école sera loué à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

Olivier SAVIGNAC présente la vidéo du Pays d'Art et d'Histoire.

Pour le SIRTOM il explique qu'il a été prévu lors de la précédente réunion l'achat d'un camion au bio-carburant.

Madame le Maire précise qu'elle contacte toutes les semaines le SIRTOM pour avoir des clés pour les containers à donner aux riverains.

Isabelle ROSIER Monsieur X n'a toujours pas de container jaune et il a appelé plusieurs fois le SIRTOM !

Madame le Maire nous informe que le TBI (tableau interactif) récupéré à l'école de Saint-Solve n'est pas en état de fonctionnement. Elle a contacté Techmedia. Le responsable lui a dit qu'il fallait une ampoule à 200 € - 500 € s'il vient l'installer !

I. Rosier Y a-t-il une subvention de l'Agglo ?

A. Doussaud Où sera installé le TBI à l'école ?

Mme le Maire Dans la classe de Mlle Lignac. Un TBI neuf coûte 2000 € avec 50% de subvention.

P. Plaze Mlle Lignac en aura-t-elle l'utilité ? ça ne vaut pas le coup de réparer l'autre. Les deux autres communes vont-elles participer ?

Mme le maire Oui c'est inscrit dans la convention.

#### **SNCF**

Mme le Maire Jean-Jacques veux-tu en parler ?

JJ. Sans Une réunion importante a eu lieu il y a 12 jours à Coussac - Bonneval coordonnée par le maire de cette commune. Il y avait la presse écrite, France 3, trois députés de la Haute-Vienne et des syndicats de la SNCF. Une pétition

à caractère citoyen a été mise en place « l'Appel du Rail ». Cette ligne a un rôle important dans les bassins de vie et d'emplois : Nexon, Lubersac, Pompadour.... Il faudrait privilégier le rail à la route avec une politique de sobriété. La région et l'Etat ont conclu en 2021 un protocole pour se partager le financement. La région prend en charge les dix petites lignes dont la nôtre. Ce protocole est adossé au Contrat de plan mais pas d'information. En juillet les maires de la ligne ont signé une demande d'entrevue avec le Président de région Mr Rousset. Pas d'accusé de réception, pas de réponse. Je lui ai écrit à titre personnel et pas de réponse. Il faut faire valoir cette pétition dans toutes les communes de la ligne. Pour signer il faut flasher un QR code.

A. Doussaud Il existe aussi des sites internet spécialisés pour faire signer des pétitions. Toutes les réponses sont centralisées. Par exemple [www.change.org](http://www.change.org), comme il y a quelques années pour la pétition contre la fermeture d'une classe en 2017.

P. Plaze Je vais chercher aussi des adresses de sites internet.

O. Savignac Les voisins de La Sagne sont mécontents du dépôt de terre de l'entreprise Lascaux.

Mme le Maire Il faut attendre la fin des travaux de la rue Pierre Eyrolles pour tout remettre en état.

Olivier SAVIGNAC Attention il y a des morceaux de tuyaux!

Pour le jumelage existe-t-il une convention ?

A. Doussaud Il faudrait demander plus de précisions à B. Daubech qui s'occupe de Jumelage.

O. Savignac J'ai du mal à comprendre le rôle du FICL et du lien avec les communes pour le jumelage ?

JJ. Sans Il doit y avoir une convention entre les communes certainement pour le Jumelage. Les subventions sont versées aux communes.

Myriam Souq Les communes ont dû déléguer au FICL.

JJ. Sans J'ai des questions. Alexandra as-tu des nouvelles du département pour l'épicerie ?

A. Doussaud Le Département est à notre service si nous souhaitons diffuser une annonce du local à reprendre avec photos, descriptif, superficie... Nous ne leur avons encore rien transmis.

JJ. Sans Martine, as-tu des nouvelles de Letitia ?

Mme le Maire Je la rencontre régulièrement à l'épicerie.

JJ. Sans Alexandra, as-tu des nouvelles du Conseil de développement ?

A. Doussaud Oui, Amélie Goudal, que nous avons désignée en tant que représentante de la commune, a assisté à la première réunion plénière mi-septembre et s'est inscrite dans un groupe de travail. Elle a trouvé cette première réunion très intéressante.

Mme le Maire demande à S. Besson qui pourra conduire le camion pour ranger le matériel le lendemain de la Fête des Fruits d'Automne. Il faut un élu sur place.

Madame le Maire rappelle les dates de la fête des fruits d'automne, du loto de la pétanque et de la soirée théâtre.

La séance est levée à 22h45.

PV validé lors de la séance du Conseil Municipal du 06/12/2022 (9 voix pour/ 2 abstentions).

La Présidente de séance,  
Martine SOUZY, Maire.



La secrétaire de séance,  
Alexandra DOUSSAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Doussaud', written over the name of the secretary.